

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.221 - QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - JEUDI 13 JANVIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 - Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard
et Basses-Alpes..... 6 fr. 9 fr. 12 fr.
Autres départements et Algérie..... 8 fr. 11 fr. 15 fr.
Etranger (Union postale)..... 10 fr. 13 fr. 18 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 3 fr. - Réclames : 2.75 - Faits divers : 2 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

La Reprise des Affaires

Les nouvelles qui nous parviennent indirectement d'Allemagne continuent à nous montrer les populations de l'empire travaillées par des mécontentements et des inquiétudes de plus en plus graves. Une dépêche d'hier assure que l'agitation en faveur d'une paix prochaine prend en Allemagne un caractère de véritable conspiration et que, si l'on en croit les renseignements apportés par un commerçant suisse retour de Berlin, on a l'impression d'assister aux préliminaires d'une grande révolution. Les protestations populaires se donneraient libre cours en des meetings tenus malgré la surveillance policière et où le militarisme prussien serait l'objet des plus violentes attaques.

Assurément, il ne convient pas de prendre à la lettre de telles indications, ni toutes celles du même genre qui nous arrivent d'outre-Rhin par l'intermédiaire des pays neutres. Mais un fait semble indéniable : C'est à savoir que, au fur et à mesure que la guerre se prolonge et que les symptômes de l'usure militaire allemande se multiplient, le malaise s'aggrave à l'intérieur de l'empire. Sur ce point, tous les plus sérieux indices et tous les témoignages les moins suspects concordent. Parallèlement à l'usure des forces allemandes sur tous les fronts où elles se trouvent engagées, il y a dans tout l'empire une usure économique qui a créé une situation intérieure très difficile, très pénible, très dangereuse. Les populations souffrent de plus en plus durement de cette situation qui les expose à toutes sortes de gênes, à toutes sortes de privations et de souffrances. C'en est décidément fini de l'orgueilleuse assurance des premiers temps de la guerre. Voici l'heure des déceptions et des déceptions. Voici l'heure où les Boches se demandent si, en dépit de toutes les victoires qu'on leur claironne aux oreilles du matin au soir, il leur sera possible de tenir jusqu'au bout.

En revanche, chez nous la situation économique apparaît comme relativement satisfaisante. Certes, nous aussi nous souffrons de toutes les pertes que la guerre provoque et de toutes les entraves qu'elle suscite au travail de la nation. Mais il est incontestable que nous « tenons » mieux que nos ennemis. Et on en trouve une nouvelle preuve après tant d'autres dans l'exposé que notre administration des Finances vient de publier, exposé donnant la situation du recouvrement des impôts directs et monopoles pendant le mois dernier, c'est-à-dire pendant le dix-septième mois de la guerre.

Le tableau où sont indiqués les rendements par catégories d'impôts montre pour le mois de décembre 1915 une plus-value de 78.251.000 francs par rapport au mois de décembre de l'année précédente. Le produit des impôts et revenus indirects en décembre 1915 s'est en effet élevé à 289.630.000 fr. contre 211.379.000 francs seulement en décembre 1914, ce qui représente une plus-value d'un peu plus de 37 0/0. L'amélioration des recouvrements, explique la note du ministère des Finances, est particulièrement sensible pour l'enregistrement, en ce qui concerne les droits sur les ventes d'immeubles et les droits de timbres d'effets de commerce, de quittances et d'actes, c'est-à-dire des droits en relation directe avec la vie économique du pays. La même tendance à la reprise de l'activité commerciale se révèle à l'examen des produits de douanes dont le rendement s'est trouvé par ailleurs notablement amélioré par le rétablissement des droits sur les céréales. Enfin, certains recouvrements sur contributions indirectes ont sensiblement progressé, notamment les recettes sur les droits de transport par chemins de fer et sur les droits somptuaires. On voit par ces précisions que la plus-value constatée représente un excellent indice pour la situation économique de la France.

Le ministère des Finances nous fait connaître encore que, pour l'ensemble des douze mois de 1915, le produit des impôts et revenus indirects s'est élevé à la somme de 3.084.483.300 francs, en diminution de 199.683.000 fr. soit 4,33 0/0, sur les résultats de l'année 1914 qui n'a été affectée que pendant cinq mois par la guerre. La constatation n'est-elle pas rassurante ? Elle atteste que nous tendons de plus en plus vers la normale.

Même en faisant à l'égard de ces indications optimistes officielles les réserves nécessaires, même en tenant compte de ce point très important, à savoir que les achats que nous sommes obligés d'effectuer au dehors doivent constituer une des raisons essentielles de la plus-value constatée, il n'en reste pas moins que les chiffres publiés sont la preuve d'une sérieuse reprise des affaires chez nous. Et cette reprise est constante depuis quelques mois déjà. Il faut souhaiter qu'elle se poursuive et qu'elle aille en s'accroissant dans l'intérêt de la prospérité économique du pays, c'est-à-dire dans l'intérêt de la victoire.

Il est certain en effet que la prospérité économique de la France, et d'une façon plus générale la prospérité économique des pays alliés, est une des conditions de cette victoire. De même que

les armées tiennent sur la ligne de feu, il faut que les nations tiennent à l'intérieur. C'est grâce aux ressources que les pays peuvent réaliser chacun dans leur sphère que l'on soutient et que l'on peut espérer activer l'effort de ceux qui se battent. Loin de nous, assurément, la pensée de comparer des mérites qui ne sont pas comparables ! Le labeur de ceux de l'intérieur n'est qu'humble et médiocre besogne en regard de l'héroïsme de tous ces valeureux combattants. Mais cette humble et médiocre besogne est une besogne nécessaire, et le devoir des pouvoirs publics est de l'encourager et de la faciliter dans toute la mesure du possible.

Souhaitons qu'on s'applique à le faire avec une intelligence de plus en plus claire et avec des soins de plus en plus pressés. La création des Comités consultatifs d'action économique à laquelle M. Thierry vient de procéder dans les diverses régions du pays procède manifestement de cette volonté de favoriser un peu partout, au développement du mouvement industriel et commercial. Il importe d'autre part que l'on ne néglige aucun effort pour favoriser dans les campagnes l'exécution de ces travaux agricoles qui constituent l'une des sources les plus précieuses de notre richesse nationale. Par tous les moyens, et surtout par les plus actifs, par les plus énergiques, par les plus efficaces, efforçons-nous d'augmenter la prospérité industrielle, commerciale et agricole du pays afin d'élargir et de fortifier nos chances de victoire !

Si la Roumanie était intervenue...

Sous ce titre : l'Instant de Lemberg, M. Nicolas Filipescu, ancien ministre de la Guerre de Roumanie, vient de publier une étude stratégique, dans laquelle il s'efforce de démontrer que par rapport à la situation actuelle, l'intérêt de l'intervention roumaine diminue progressivement, tandis qu'augmentent sans cesse les difficultés que son pays aurait à surmonter. M. Nicolas Filipescu entend ainsi réduire à néant les accusations de ceux qui ont pu croire qu'il voulait, par goût d'aventures, lancer la nation dans un conflit.

Mais si, au mois d'octobre 1914, l'armée roumaine était entrée en lice, quelles eussent été les conséquences de son intervention ? A cette époque, en France, l'offensive allemande était arrêtée sur le front serbe, l'armée du roi Pierre était au seuil de Sarajevo et sur le front oriental, la situation s'était rétablie au profit des Russes. Alors, l'armée roumaine, mobilisée le 23 août (vieux style), veille de la prise de Lemberg, pouvait sans avoir rencontré grande résistance, arriver le 10 octobre devant le fleuve Tisza, et là, se battre, se battre, se battre, en face de Budapest et de ses forts, en coopération avec l'armée russe sur le flanc et les derrières de l'armée autrichienne.

Les Allemands eussent été dans la nécessité de renforcer davantage le front occidental, ce qui permet de supposer que l'offensive française sur la Marne eût pu se développer plus loin, dans des conditions favorables.

Le passage des Carpathes, qui constituait pour les Russes la grande difficulté, devenait alors, dans les conditions envisagées, dans la Galicie orientale.

L'armée principale autrichienne déjà battue à Rava-Ruska et rejetée en arrière sur Cracovie se serait trouvée encore plus démorale. Son encerclement à Cracovie l'eût complètement désorganisée.

Le menaçant d'une occupation, peut-être l'occupation même de la capitale hongroise, pouvait, par la consternation qu'elle aurait pas manqué de produire, avoir les conséquences les plus sérieuses sur le développement ultérieur des opérations.

L'armée autrichienne eût été sinon tout à fait désorganisée, au moins profondément démoralisée, et toute la région sud-est de la Russie eût été gagnée pour elle.

La répercussion de ces événements dans les Balkans eût été des plus favorables pour les Alliés.

N'évaluant qu'à 500.000 l'armée roumaine opérante, et à 250.000 les contingents tirés par les Autrichiens des territoires peuplés par les Roumains que l'armée roumaine aurait occupés et qui seraient restés aux Alliés, le rapport des forces entre belligérents se serait modifié d'un million d'hommes environ en faveur des Alliés.

La situation sur le front oriental eût été complètement changée et la Roumanie au lieu d'être enclavée, eût non seulement joué à la tête des Etats balkaniques un rôle décisif dans la réalisation de son unité nationale, mais encore écrit la page la plus glorieuse de la guerre européenne.

...Mais la Roumanie n'est pas intervenue...

IL Y A UN AN
Mercredi 13 Janvier

La bataille de Soissons continue toujours acharnée : les attaques allemandes sont entravées, mais la crue de l'Aisne ayant emporté les ponts et rendu les communications très précieuses, nous nous établissons au sud de la rivière, dans la partie comprise entre Crouy et Missy. De vives actions ont également lieu autour de Perthes-la-Hurlus et du fort de Beaulieu. Un aviateur français bombarde les gares de concentration allemandes d'Altkirch-Carlsbach et de Remilly-sur-Nied, en Alsace.

Sur le front oriental, progression russe sur la Vistule, évacuation par les Allemands de Sereply (Pologne) ; en Galicie, autour de Cracovie, l'artillerie autrichienne est réduite au silence.

En Perse, massacre des populations par les Turcs.
En Autriche, retraite du comte Berchtold, ministre des Affaires étrangères, remplacé par le comte Burian de Rajetz, Hongrois.
En Italie, un tremblement de terre ravage la région des Abruzzes : plus de 55.000 victimes, dont 36.000 morts ; une dizaine de villages détruits.
Des taubes volent sur Nancy et Béthune.

Lire à la 4^e page
Le Mystère de la Maison d'Autel

529^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 12 Janvier.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Aucun événement important à signaler au cours de la nuit, sauf entre Argonne et Meuse, où nos batteries ont dispersé des groupes de travailleurs ennemis dans la région de Malancourt.



CARTE DU MONTÉNÉGO

LES SOUS-MARINS ENNEMIS EN MEDITERRANÉE

Le « Tafna » échappe à un Sous-marin

Les rescapes du « Glengyle » arrivent à Marseille

Nous avons reçu hier matin le télégramme suivant :
Madrid, 12 Janvier.

On a reçu à Soler (les Baléares) un télégramme sans fil du vapeur *Tafna* demandant du secours et ajoutant qu'il était poursuivi par un sous-marin.

Un second télégramme parvenu à Barcelone postérieurement annonce que le *Tafna* a pu échapper à son poursuivant et qu'il a perdu de vue le sous-marin.

Le *Tafna* étant arrivé à Marseille hier soir à 4 heures, nous nous sommes rendus au môle A, où le navire devait être amarré. Dès que la libre pratique eût été accordée au navire, nous avons vu le commandant Gentile qui nous a reçu avec sa bonne grâce et son sourire habituel.

« Mais, vous avez encore échappé à un sous-marin ?
— Parfaitement.
— Ça fait la seconde fois.
— Mais ce fut moins tragique que la première.

Le commandant Gentile faisait allusion à la traversée qui se termina par l'arrivée à Marseille du *Tafna*. Le 25 novembre, le paquebot fut rencontré par un sous-marin allemand qui le canonna ; le vapeur doubla de vitesse et, grâce au mauvais état de la mer, put échapper à la canonnade et à la torpille.

Mais, au cours d'une panique, trente-cinq hommes parmi lesquels six membres de l'équipage se perdirent.

Cette deuxième rencontre du *Tafna* avec un des pirates allemands fut moins mouvementée et ne coûta aucune existence humaine. Elle se produisit mardi matin à 10 heures 45 au large des Baléares. A l'heure que nous venons d'indiquer, l'officier de quart signala qu'il apercevait un sillage de sous-marin à peu de distance. Le commandant Gentile donna immédiatement l'ordre de faire prendre la ceinture de sauvetage aux passagers et de préparer la mise à la mer des embarcations. Puis il monta sur la passerelle.

L'observation de l'officier de quart était exacte. On apercevait très nettement, en effet, — car la mer était belle — le sillage du péricope. M. Gentile fit forcer la vapeur, prit la barre et navigua en ligne brisée. Le sous-marin comprit bien vite que sa présence était dévoilée et tâcha de gagner le *Tafna*, mais ce lui fut impossible et à 11 heures 30, il s'enfonce et disparaît.

Grâce, donc, à la présence d'esprit du commandant Gentile, à la sûreté et à la précision de sa manœuvre, le *Tafna* vint à échapper, sans accident de personne et sans avarie à un des pirates qui ont déjà fait tant de mal.

LES RESCAPES DU « GLENGYLE »

Nos télégrammes ont signalé récemment que le vapeur anglais *Glengyle* avait été coulé en Méditerranée par un sous-marin allemand. Un certain nombre de victimes furent la conséquence de ce nouvel acte de piraterie. Mais la dépêche ne donnait que fort peu de précisions ; nous connaissons aujourd'hui les circonstances dans lesquelles s'est produit cet événement tragique car une partie des survivants sont arrivés à Marseille hier par le *Moscou* des Messageries Maritimes.

Le *Moscou*, qui venait de Salonique, avait 63 passagers parmi lesquels 17 Serbes, 6 Grecs et 38 Anglais. Au nombre de ces derniers se trouvaient le capitaine Webster, commandant du *Glengyle*, et vingt hommes qui faisaient partie de son équipage. Le vapeur fut rencontré le 1^{er} janvier à 2 heures du soir par un sous-marin allemand qui le tor-

pilla sans préavis. On mit les embarcations à la mer et, au cours de cette manœuvre, trois Anglais et sept Chinois se noyèrent. Les rescapés furent recueillis par un vapeur anglais qui les transporta à Malte où ils ont pris passage sur le *Moscou*.

Le capitaine Webster et ses compagnons ont été rapatriés par les soins du consul d'Angleterre à Marseille. — M.

PROPOS DE GUERRE

Anomalie

A la déclaration de guerre, l'état de siège fut proclamé à Marseille, ainsi que sur toute l'étendue du territoire français.

C'était là une mesure de précaution d'ailleurs prévue, qui faisant passer les pouvoirs aux mains des autorités militaires, aurait facilité le rétablissement de l'ordre dans le cas où celui-ci eût été troublé.

Etat de siège... Ce grand mot fit frissonner les Marseillais, car ils savent qu'il est gardé le souvenir de l'autre état de siège, celui de 1870. A lire les articles spéciaux qui furent collés contre nos murs, il semblait, en effet, qu'on n'allait plus pouvoir sortir de chez soi, allumer sa lampe, fumer une cigarette sans être emmené par une patrouille.

Et puis, on s'aperçut que la chose n'avait rien de bien terrible et qu'à part les fermures prématurées des cafés, à laquelle on s'habitua très vite, rien n'était changé. On ne vit même pas de patrouille. Les Marseillais purent donc aller à leurs affaires, sortir le soir, se promener de nuit absolument comme si l'état de siège n'eût pas existé.

M. Baudin, ancien ministre, qui à Marseille n'a jamais été aussi tranquille ni les Marseillais aussi sages que pendant cette guerre.

« Des mois passeront, lorsqu'un beau matin on annonça que l'état de siège était levé : simple formalité évidemment. Le gouvernement, satisfait de la bonne conduite des populations, permit de rétablir cette récompense négative et néanmoins flatteuse.

Mais voici que l'état de siège était levé, l'autorité militaire se met à prendre, coup sur coup, une série de mesures d'interdiction. On me dira que ce sont là des mesures strictement militaires qui ne visent nullement les citoyens. Mais je ferai très respectueusement observer que, vie civile tant, à l'heure actuelle, intimement liée à la vie militaire, les mesures affectent en réalité autant les citoyens que les militaires.

De sorte que nous nous trouvons en présence de cette situation : l'état de siège n'existe plus, notre vie locale est beaucoup moins libre que lorsqu'il y était.

Allez donc expliquer cela.
ANDRÉ NEGIS

LA GUERRE ECONOMIQUE

Le Havre, 12 Janvier.
Hier soir, à en lieu, en présence d'un nombreux public, une conférence au Grand-Théâtre. Après un discours de M. Marraud, président de section de la Ligue coloniale, M. Baudin, ancien ministre, a dit quel touchant souvenir il a conservé de son voyage en Amérique du Sud où il a été reçu d'une façon extrêmement sympathique. Il a ajouté qu'il ne pouvait continuer l'œuvre commencée, mais que malheureusement le Français est trop casanier et que par suite de notre indifférence, les Allemands ont rempli le monde de leurs organisations.

Il faudra changer tout cela après la guerre, dit M. Baudin : celle-ci sera victorieuse mais il faudra établir autour de l'Allemagne un cercle de fer ; ce n'est pas la paix diplomatique qui fera faire à cette race abominable et cruelle ce qu'elle ne peut pas recouvrer la liberté entière ; les traités avec des gens qui ont fait de tels crimes n'auraient aucune valeur ; c'est une paix de surveillance que nous devons imposer aux Allemands ; ce sera la paix armée et la paix forte.

M. Baudin demanda à ses auditeurs de réfléchir à cette chose dans les milieux. Revenant sur ce qu'il a dit à la Chambre de Commerce, M. Baudin déclare que la guerre économique n'est pas moins importante que l'autre. Il termine en proclamant sa foi dans la victoire finale qui sera due à la science de nos chefs et à la vaillance de nos soldats.

LA GUERRE

Le Monténégro va subir le sort de la Serbie

Les succès russes en Bukovine sont des plus importants

Paris, 12 Janvier.
Le Conseil supérieur de la Défense nationale s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —
Paris, 12 Janvier.

Un des organes les plus influents d'Italie souligne, avec une force singulière, le danger de l'avance autrichienne sur les rives de l'Adriatique et l'intérêt supérieur qu'il y a de barrer la route à l'ennemi héréditaire.

Le gouvernement de Rome s'est distingué, depuis le début de la guerre, par une politique de fermeté et de clairvoyance qui fait de la diplomatie italienne la première de l'Europe. La gravité de la situation, sur laquelle notre confrère appelle son attention, ne saurait lui échapper, ni le laisser indifférent. J'ai dit, hier, que la prise du mont Lovcen par les Autrichiens était un événement considérable, en ce sens qu'il mettait l'existence du Monténégro en péril.

Les plus grands organes de l'opinion européenne le proclament aujourd'hui. Il est agréable de constater que l'Italie admet la nécessité d'intervenir énergiquement, ainsi que l'exige son intérêt le plus impérieux.

Sur le front russe, les dernières nouvelles indiquent que les Allemands se retirent dans les provinces baltiques de la Dvina et de Kovel.

Au Sud, dans la contrée galicienne, nos alliés ont infligé des pertes énormes aux Autrichiens qui tentent de reprendre leurs positions perdues autour de Czernowitz.

Du côté de Salonique, la concentration des forces ennemies, en vue d'une attaque de nos positions, serait terminée. Le maréchal Mackensen aurait réglé tous les détails de l'opération, qu'il veut rapide et décisive.

« Un échec pourrait compromettre irrémédiablement le prestige allemand en Grèce et en Roumanie.

Il y a longtemps que l'on nous dit ces choses, et l'ennemi demeure toujours inactif, nous permettant ainsi de nous fortifier plus solidement, ce qu'il ignore pas.

C'est donc qu'en tre son désir et ses moyens de réalisation il y a un abîme, et cet abîme, rien ne le comble. L'ennemi pourra avoir encore des succès passagers sur les théâtres secondaires. Le jour venu des opérations décisives sur le front principal, il ne résistera pas à la poussée des Alliés. L'échec de sa dernière tentative en Champagne l'atteste incontestablement, une fois de plus.

L'Armée allemande d'aujourd'hui

Ceux qui sont faits prisonniers

Lyon, 12 Janvier.

Un convoi de prisonniers allemands a passé aujourd'hui en gare de Troyes. Ils appartenant aux jeunes classes qui viennent d'être levées. Quelques-uns n'avaient fait qu'un séjour de 3 semaines dans les dépôts quand ils ont été envoyés sur le front.

SUR NOTRE FRONT

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

Londres, 12 Janvier.

Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :

Nuit calme. L'artillerie a manifesté aujourd'hui une grande activité des deux côtés dans les parages de Hultsch et d'Ypres.

Le feu de notre artillerie, combiné avec celui des mortiers de tranchées et jet de granades, a obtenu des résultats particulièrement efficaces près d'Armentières et de Saint-Eloi.

EN CHAMPAGNE

L'échec de l'offensive allemande

Paris, 12 Janvier.

Le Daily Mail donne, sur l'échec de l'offensive allemande, les renseignements suivants :

Pour se rendre compte combien l'ennemi a échoué dans ses plans, il faut se dire que cette action, commencée dimanche par un feu d'artillerie formidable, sur plusieurs kilomètres, devait être un grand coup destiné à effacer le pénible souvenir de sa défaite dans la même région en septembre dernier.

Les généraux du Kaiser avaient massé leurs troupes pour une percée. Dans un secteur seul, trois nouvelles divisions avaient été amenées avec des canons, des cylindres à gaz empoisonnés et tous les autres accessoires qui accompagnent un grand assaut allemand.

Dimanche, les canons de l'ennemi tonnaient, pendant dix-sept heures tout le long de la ligne française, de Saint-Hilaire à Villers-Tourbe. Il était clair que les Allemands voulaient attaquer simultanément le long de toute la ligne, mais l'artillerie française répondait avec tant d'énergie et de promptitude, que non seulement elle ralentit le tir de l'ennemi, mettant hors d'action plusieurs batteries, mais que, par un véritable rideau de feu, elle empêcha les colonnes d'infanterie de quitter leurs tranchées pour se joindre à l'attaque.

Le bombardement allemand était plus violent que jamais, et les bombes asphyxiantes furent largement employées.

L'évacuation de Gallipoli

Un rapport du général anglais

Londres, 12 Janvier (officiel).

Le général sir Charles Murray rapporte qu'il les Turcs ont tenté, le 7 janvier, une violente attaque contre les lignes britanniques du cap Helles.

Ils ont bombardé sans interruption de 1 heure 30 à 3 heures et d'une façon particulièrement intense, entre 3 heures et 4 heures, et ils ont dirigé une violente fusillade. Puis à 4 heures, ils ont fait éclater deux mines près de Nesterbircage et du Fusilierbarricade. Enfin, un quart d'heure plus tard, ils ont mis batteries au canon tout le long du front britannique.

Nous avons les officiers turcs en

Le Congrès hellénique de Paris. Athènes, 12 Janvier.

Les commentaires des journaux sur le Congrès hellénique qui vient de se tenir à Paris se ressentent des préférences politiques de chacun d'eux.

L'Embros estime que le premier devoir de ce Congrès aurait été de se réunir dans une ville neutre, et non pas dans la capitale d'un Etat belligérant.

« Si le but du Congrès était d'exprimer la sympathie hellénique pour le peuple français, la manifestation était superflue, puisque les sympathies de l'Hellade se sont affirmées d'une manière solennelle lors du séjour que fit à Athènes M. Denys Cochin. »

Le journal considère qu'il n'est pas possible à des Grecs résidant à Paris de juger de loin les choses plus sagement que le roi, le gouvernement et le peuple, « absolument d'accord, dit-il, sur la voie à suivre actuellement. »

La presse vénétzélienne estime, au contraire, que les Hellènes de l'étranger ont parfaitement le droit de se prononcer sur la situation politique de leur pays, auquel ils ont donné largement leur sang et leur argent.

« La Nea Hellas écrit : « Les Grecs de l'étranger ne peuvent pas partager une politique qui tient éloigné de leur pays un homme d'Etat vers lequel le peuple hellène porte toute sa foi et sa confiance. »

Le transfert de l'Armée serbe dans l'île de Corfou.

Une note des ministres de l'Entente à la Grèce. Athènes, 12 Janvier.

Les ministres des puissances alliées ont remis, hier, la note suivante au gouvernement hellénique :

« Les gouvernements alliés ont chargé leurs représentants à Athènes d'exposer au gouvernement hellénique qu'ils considéraient comme un devoir de stricte humanité de transporter, le plus tôt possible, une partie de l'armée serbe sur un point voisin de la côte albanaise où elle se trouve actuellement, afin de sauver ces soldats héroïques de la famine et de la destruction, et, après une étude minutieuse des conditions dans lesquelles cette évacuation devait être réalisée, les gouvernements alliés ont reconnu que seule, l'île de Corfou, pourrait offrir les facilités nécessaires au point de vue de la santé des troupes serbes, de la rapidité et de la sécurité du transport, ainsi que des commodités du ravitaillement. »

Il est noté que la Grèce ne saurait s'opposer au transfert à Corfou des Serbes qui sont ses alliés et qui ne feront qu'un bref séjour dans cette île, où la population les accueillera certainement avec la sympathie qui leur est due.

Il ne s'agit à aucun degré d'une occupation. Toutes garanties ont été données à ce sujet au gouvernement hellénique, aussi bien pour Corfou que pour les autres parties du territoire grec dont les troupes anglo-françaises ont dû se servir momentanément depuis le commencement de la guerre actuelle.

En Roumanie. Le ministre d'Allemagne rappelé à Berlin. Bucarest, 12 Janvier.

Le ministre d'Allemagne est parti pour Berlin en congé de trois semaines. Ce départ donne lieu à des interprétations diverses.

Sur le Front monténégrin. Retour du président du Conseil à Cetinje. Scutari, 12 Janvier.

En raison de la gravité des événements, M. Lazare Mouchekovitch, président du Conseil monténégrin, qui était venu à Scutari pour conférer avec le gouvernement serbe, est reparti pour Cetinje.

La gravité de la situation. Paris, 12 Janvier.

On mande de Rome à la Liberté : Il serait puéril de se leurrer sur la situation militaire du Monténégro. Elle est grave. Le mont Lovcen est probablement occupé à l'heure actuelle.

Les soldats du roi Nicolas ont opposé une résistance héroïque, mais ils ont dû finalement reculer devant le nombre. Le corps diplomatique est en grand, et ils sont mal ravitaillés.

Le président du Conseil monténégrin a quitté précipitamment Scutari, pour se rendre à Cetinje, afin de prendre des dispositions en vue d'une évacuation dans la nécessité va s'imposer, le mont Lovcen n'étant qu'à dix kilomètres de la capitale.

Les Autrichiens qui tournent le mont Lovcen se proposent de rendre inabordable le port d'Antivari, qui est la seule communication que le petit royaume ait avec la mer.

On craint une offensive autrichienne dans la direction d'Antivari. Paris, 12 Janvier.

On mande de Genève au Temps : B'après les dernières nouvelles arrivées ici, la situation des troupes monténégrines sur le mont Lovcen serait devenue inenlignable et l'ennemi serait en possession de la montagne qui domine l'accès à Cetinje.

On prévoit même une vigoureuse offensive des forces autrichiennes dans la direction d'Antivari, le seul port monténégrin sur l'Adriatique ennemi contre le Monténégro s'est produit de trois côtés :

1° Du littoral adriatique, contre le mont Lovcen (1.750 mètres de hauteur) avec les fortifications des bouches de Cattaro comme base d'opération.

2° De l'Herzégovine contre la frontière occidentale du Monténégro.

3° De l'ancien Sandjak de Novi-Bazar contre la frontière orientale du petit royaume.

Les difficultés du ravitaillement de l'armée monténégrine, et l'épuisement des troupes du petit royaume, après l'effort immense qu'elles ont été obligées de faire pour contenir l'ennemi sur ces trois fronts, font craindre que tout espoir de résistance ne soit arrivé à son dernier terme.

Il n'est plus possible de porter secours à l'armée du roi Nicolas et la lutte qu'elle a soutenue avec tant d'héroïsme depuis le début de la guerre est arrivée à l'heure fatale des résolutions désespérées.

L'impression en Italie. Paris, 12 Janvier.

Le correspondant du Temps à Rome télégraphie : La situation critique de l'armée monténégrine et de l'indépendance du petit royaume, révélée par les dernières nouvelles, produit une vive émotion, dont la presse se fait l'écho.

« L'organe nationaliste Idea Nazionale et le Corriere della Sera continuent à relever l'imprévoyance de l'Italie. »

« L'Idée Nation se rapproche qu'on ne soit pas servi de la magnifique position du Lovcen pour empêcher de Cattaro, et qu'on n'ait pas renforcé l'armée monténégrine pour la mettre en mesure de faire une véritable résistance aux attaques autrichiennes. »

En territoire grec. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Les mêmes inquiétudes, auxquelles contribuent les bruits absolus qu'on est des véritables forces et situations des contingents serbes, italiens et albanais dans l'Albanie septentrionale.

Pourtuis, un personnage réputé bien renseigné, m'assurait, hier, que cet excès de pessimisme était injustifié, car un fort noyau de troupes serbes, appuyé par les bandes considérables de l'Albanie indépendante, constituait une menace sérieuse sur les flancs des troupes autrichiennes au cas où celles-ci marcheraient vers la mer, que d'autres contingents seraient dirigés sur Tirana et El Bassan tout en marchant des Austro-Bulgares vers la mer.

En Turquie. Le mouvement s'accroît contre les Allemands. Genève, 12 Janvier.

Une haute personnalité turque, de passage à Genève, a fait les déclarations suivantes :

« Si l'offensive allemande dans les Balkans est arrêtée, c'est parce que les Turcs ont ainsi décidé. A Constantinople, malgré tout, on n'aime pas les Allemands ni les Bulgares et on se méfie beaucoup d'eux. La Turquie ne veut pas que les Allemands aillent à l'encontre de ce qu'elle ne veut pas à Constantinople, car elle connaît les procédés germaniques assez pour savoir qu'ils ne sont pas sujets de Guillaume installés dans ses villes, le canon seul pourrait les en déloger. Il faut également compter avec le mécontentement populaire. »

A Constantinople, le peuple commence à se plaindre et à regretter l'aventure dans laquelle il a été entraîné ; dans l'armée, il y a eu de rébellions ouvertes contre les Allemands. La situation est très tendue et la moindre faute pourrait provoquer une catastrophe. C'est pour des raisons semblables que la Turquie s'oppose à l'expédition allemande contre l'Egypte. Cette dernière a déjà entrepris que par des forces turques. On est absolument décidé, à Constantinople, à empêcher les Allemands de s'installer sur le canal de Suez. »

La Russie pourra continuer la guerre aussi longtemps qu'elle voudra. Londres, 12 Janvier.

Le correspondant du Times à Pétersbourg télégraphie du quartier général du front Sud-Ouest :

« Trois ou quatre millions d'habitants de la Galicie ont émigré vers l'Est pendant la retraite des Russes. Ils ont été conduits en lieur sûr, au delà des armées du Sud-Ouest, par les soins et la prévoyance de l'état-major du général Ivanoff. »

« Ainsi, la Russie a reçu près de deux millions de nouveaux ouvriers, auxquels il faut ajouter les prisonniers de guerre. Grâce à eux, les industries et l'agriculture sont florissantes, alors que chez les ennemis se manifeste un manque de main-d'œuvre. »

« Parlant des ressources impuisables de la Russie, le général Ivanoff déclare que la Russie peut continuer la guerre aussi longtemps qu'elle le voudra. Nos services techniques s'améliorent constamment, dit le général, et notre production de munitions a été doublée en un an. Peu importe que la ligne de bataille s'étende car l'issue de la guerre sera dictée, non par l'occupation de territoires, mais bien par la destruction des armées et des ressources de l'ennemi. »

Les Allemands évacuent les provinces baltes. Pétersbourg, 12 Janvier.

Le correspondant de la Gazette de la Bourse à Dvinsk annonce que les Allemands ont commencé à évacuer Ponevezh.

Dans les provinces baltes tout ce qui a de la valeur est transporté précipitamment dans des camions automobiles à Libau et à l'intérieur de l'Allemagne.

Les hangars de zeppelins ont également été démontés, et les appareils ont été transférés ailleurs.

La remise de la grand'croix de la Légion d'honneur au général Alexeïeff. Pétersbourg, 12 Janvier.

La remise au général Alexeïeff, chef d'état-major général russe, de la grand'croix de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, au nom de l'armée française, a donné lieu à une manifestation imposante.

Le général Pau, en sa qualité de « vieux soldat français », dit-il, éprouva lui-même la poitrine du chef de l'état-major, la médaille des braves, en lui transmettant les saluts cordiaux du président de la République et du généralissime, du ministre de la Guerre et de toute l'armée française.

Profondément ému, le général Alexeïeff remercia chaleureusement le « représentant de la glorieuse armée alliée » et exprima, une fois de plus, son inébranlable confiance dans le succès final.

Le Tsar part pour le front. Tsarskoïé-Sélo, 12 Janvier.

L'empereur est parti aujourd'hui pour le front.

La lutte en Bukovine. Les Austro-Allemands ont eu 100.000 blessés. Londres, 12 Janvier.

On mande de Pétersbourg au Daily Telegraph :

« Selon des récits des prisonniers, les Austro-Allemands ont eu cent mille blessés sur le front de Bukovine. Les Allemands transférés dans les hôpitaux déclarent même que les combats les plus acharnés en France ne peuvent pas être comparés avec la fureur titanique autour de Czernowitz. »

« Les Russes ont subi de la lutte à Pourgariski, à six milles au nord de Czernowitz, dont une idée de l'opposition résolu que les Russes doivent combattre. »

« D'après les récits de ceux qui ont été en première ligne, les Russes ont commencé à se retrancher au Sud-Est. Pendant les travaux de retranchement, des masses serrées ennemies ont fait tout d'un coup leur apparition sur une ligne de 200 milles, au delà de laquelle, malgré des rafales de shrapnells, des batteries russes se sont répandues dans la plaine. »

« Après avoir traversé les trois quarts de la distance, l'ennemi a disparu dans un ravin où il reprit haleine et consolida ses rangs. »

« Dès sa sortie du ravin, l'ennemi rencontra le feu meurtrier des mitrailleuses et des fusils des troupes russes, qui le fanchèrent en énormes masses, forçant les survivants à se retrancher dans le ravin. »

« Néanmoins, quatre autres tentatives d'avance furent faites par l'ennemi, et ce fut seulement lorsque les Russes, repoussant la cinquième, attaquèrent à la baïonnette, balayant entièrement tout le ravin, que les Allemands renoncèrent définitivement à tenter la reprise de la position perdue. »

Les Autrichiens évacuent Kovel et Wladimir-Wolinsk. Londres, 12 Janvier.

On mande de Pétersbourg au Morning Post que les Russes ont causé des ravages terribles dans les rangs des Autrichiens qui essayaient de reconquérir les positions perdues.

« A l'heure qu'il est, les Allemands et les Autrichiens évacuent avec une activité fébrile les immenses quantités de vivres et de munitions qu'ils avaient accumulées à Kovel et à Wladimir-Wolinsk. »

« Les poudrières de Kovel sont transférées à Cholm, et celles de Wladimir-Wolinsk à Sokal. »

Les Russes reçoivent sans cesse des troupes et des munitions. Milan, 12 Janvier.

Les journaux de Milan reproduisent de longues dépêches de source hongroise, qui contiennent des détails très intéressants au sujet des droits américains. Ce qui est vrai, c'est que le département prépare actuellement une note présentée contre l'extension de la liste de la contrebande de guerre par les belligérants. Cette note sera adressée à tous les belligérants, sans distinction.

L'Action russe. Communiqué officiel russe. Pétersbourg, 12 Janvier.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — La situation est sans changement.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la région du littoral, une nouvelle tentative des Turcs pour passer sur la rive droite de l'Arakhs dans la nuit du 9 janvier, a été repoussée par notre feu. A l'aube, le 10 janvier, nos éléments ont pénétré dans le village de Tew, au nord du lac de Törtoumghal, et on occupé la lisière du Nord-Est.

Vers le sud-est du lac de Törtoumghal, nos éclaireurs, sous le commandement des enseignes Sokoloff et Mélik-Ossipoff, dans la nuit du 9 janvier, ont attaqué des éléments turcs se trouvant dans la région du village d'Ardest. Les Turcs ont combattu avec des grenades à main et se sont jetés sur eux à la baïonnette.

L'ennemi qui a tenté, sans succès, de couper nos éclaireurs, a été dispersé et a eu des pertes sérieuses. Nos éclaireurs qui avaient fait des prisonniers sont rentrés sans avoir subi de pertes.

Un combat se déroule dans la région des vallées de Sevritshov et l'Olty-Thay.

EN PERSE. — Sur la côte sud-est du lac d'Ourmiah, un détachement de jeunes Arméniens a effectué une reconnaissance réussie vers le sud du village de Semouriz.

La Russie pourra continuer la guerre aussi longtemps qu'elle voudra. Londres, 12 Janvier.

Le correspondant du Times à Pétersbourg télégraphie du quartier général du front Sud-Ouest :

« Trois ou quatre millions d'habitants de la Galicie ont émigré vers l'Est pendant la retraite des Russes. Ils ont été conduits en lieur sûr, au delà des armées du Sud-Ouest, par les soins et la prévoyance de l'état-major du général Ivanoff. »

« Ainsi, la Russie a reçu près de deux millions de nouveaux ouvriers, auxquels il faut ajouter les prisonniers de guerre. Grâce à eux, les industries et l'agriculture sont florissantes, alors que chez les ennemis se manifeste un manque de main-d'œuvre. »

« Parlant des ressources impuisables de la Russie, le général Ivanoff déclare que la Russie peut continuer la guerre aussi longtemps qu'elle le voudra. Nos services techniques s'améliorent constamment, dit le général, et notre production de munitions a été doublée en un an. Peu importe que la ligne de bataille s'étende car l'issue de la guerre sera dictée, non par l'occupation de territoires, mais bien par la destruction des armées et des ressources de l'ennemi. »

Les Allemands évacuent les provinces baltes. Pétersbourg, 12 Janvier.

Le correspondant de la Gazette de la Bourse à Dvinsk annonce que les Allemands ont commencé à évacuer Ponevezh.

Dans les provinces baltes tout ce qui a de la valeur est transporté précipitamment dans des camions automobiles à Libau et à l'intérieur de l'Allemagne.

Les hangars de zeppelins ont également été démontés, et les appareils ont été transférés ailleurs.

La remise de la grand'croix de la Légion d'honneur au général Alexeïeff. Pétersbourg, 12 Janvier.

La remise au général Alexeïeff, chef d'état-major général russe, de la grand'croix de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, au nom de l'armée française, a donné lieu à une manifestation imposante.

Le général Pau, en sa qualité de « vieux soldat français », dit-il, éprouva lui-même la poitrine du chef de l'état-major, la médaille des braves, en lui transmettant les saluts cordiaux du président de la République et du généralissime, du ministre de la Guerre et de toute l'armée française.

Profondément ému, le général Alexeïeff remercia chaleureusement le « représentant de la glorieuse armée alliée » et exprima, une fois de plus, son inébranlable confiance dans le succès final.

Le Tsar part pour le front. Tsarskoïé-Sélo, 12 Janvier.

L'empereur est parti aujourd'hui pour le front.

La lutte en Bukovine. Les Austro-Allemands ont eu 100.000 blessés. Londres, 12 Janvier.

On mande de Pétersbourg au Daily Telegraph :

« Selon des récits des prisonniers, les Austro-Allemands ont eu cent mille blessés sur le front de Bukovine. Les Allemands transférés dans les hôpitaux déclarent même que les combats les plus acharnés en France ne peuvent pas être comparés avec la fureur titanique autour de Czernowitz. »

« Les Russes ont subi de la lutte à Pourgariski, à six milles au nord de Czernowitz, dont une idée de l'opposition résolu que les Russes doivent combattre. »

« D'après les récits de ceux qui ont été en première ligne, les Russes ont commencé à se retrancher au Sud-Est. Pendant les travaux de retranchement, des masses serrées ennemies ont fait tout d'un coup leur apparition sur une ligne de 200 milles, au delà de laquelle, malgré des rafales de shrapnells, des batteries russes se sont répandues dans la plaine. »

« Après avoir traversé les trois quarts de la distance, l'ennemi a disparu dans un ravin où il reprit haleine et consolida ses rangs. »

« Dès sa sortie du ravin, l'ennemi rencontra le feu meurtrier des mitrailleuses et des fusils des troupes russes, qui le fanchèrent en énormes masses, forçant les survivants à se retrancher dans le ravin. »

« Néanmoins, quatre autres tentatives d'avance furent faites par l'ennemi, et ce fut seulement lorsque les Russes, repoussant la cinquième, attaquèrent à la baïonnette, balayant entièrement tout le ravin, que les Allemands renoncèrent définitivement à tenter la reprise de la position perdue. »

Les Russes reçoivent sans cesse des troupes et des munitions. Milan, 12 Janvier.

Les journaux de Milan reproduisent de longues dépêches de source hongroise, qui contiennent des détails très intéressants au sujet des droits américains. Ce qui est vrai, c'est que le département prépare actuellement une note présentée contre l'extension de la liste de la contrebande de guerre par les belligérants. Cette note sera adressée à tous les belligérants, sans distinction.

L'Action russe. Communiqué officiel russe. Pétersbourg, 12 Janvier.

L'état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — La situation est sans changement.

FRONT DU CAUCASE. — Dans la région du littoral, une nouvelle tentative des Turcs pour passer sur la rive droite de l'Arakhs dans la nuit du 9 janvier, a été repoussée par notre feu. A l'aube, le 10 janvier, nos éléments ont pénétré dans le village de Tew, au nord du lac de Törtoumghal, et on occupé la lisière du Nord-Est.

Vers le sud-est du lac de Törtoumghal, nos éclaireurs, sous le commandement des enseignes Sokoloff et Mélik-Ossipoff, dans la nuit du 9 janvier, ont attaqué des éléments turcs se trouvant dans la région du village d'Ardest. Les Turcs ont combattu avec des grenades à main et se sont jetés sur eux à la baïonnette.

L'ennemi qui a tenté, sans succès, de couper nos éclaireurs, a été dispersé et a eu des pertes sérieuses. Nos éclaireurs qui avaient fait des prisonniers sont rentrés sans avoir subi de pertes.

Un combat se déroule dans la région des vallées de Sevritshov et l'Olty-Thay.

EN PERSE. — Sur la côte sud-est du lac d'Ourmiah, un détachement de jeunes Arméniens a effectué une reconnaissance réussie vers le sud du village de Semouriz.

La Russie pourra continuer la guerre aussi longtemps qu'elle voudra. Londres, 12 Janvier.

Le correspondant du Times à Pétersbourg télégraphie du quartier général du front Sud-Ouest :

« Trois ou quatre millions d'habitants de la Galicie ont émigré vers l'Est pendant la retraite des Russes. Ils ont été conduits en lieur sûr, au delà des armées du Sud-Ouest, par les soins et la prévoyance de l'état-major du général Ivanoff. »

« Ainsi, la Russie a reçu près de deux millions de nouveaux ouvriers, auxquels il faut ajouter les prisonniers de guerre. Grâce à eux, les industries et l'agriculture sont florissantes, alors que chez les ennemis se manifeste un manque de main-d'œuvre. »

« Parlant des ressources impuisables de la Russie, le général Ivanoff déclare que la Russie peut continuer la guerre aussi longtemps qu'elle le voudra. Nos services techniques s'améliorent constamment, dit le général, et notre production de munitions a été doublée en un an. Peu importe que la ligne de bataille s'étende car l'issue de la guerre sera dictée, non par l'occupation de territoires, mais bien par la destruction des armées et des ressources de l'ennemi. »

Les Allemands évacuent les provinces baltes. Pétersbourg, 12 Janvier.

Le correspondant de la Gazette de la Bourse à Dvinsk annonce que les Allemands ont commencé à évacuer Ponevezh.

Dans les provinces baltes tout ce qui a de la valeur est transporté précipitamment dans des camions automobiles à Libau et à l'intérieur de l'Allemagne.

Les hangars de zeppelins ont également été démontés, et les appareils ont été transférés ailleurs.

La remise de la grand'croix de la Légion d'honneur au général Alexeïeff. Pétersbourg, 12 Janvier.

La remise au général Alexeïeff, chef d'état-major général russe, de la grand'croix de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, au nom de l'armée française, a donné lieu à une manifestation imposante.

Le général Pau, en sa qualité de « vieux soldat français », dit-il, éprouva lui-même la poitrine du chef de l'état-major, la médaille des braves, en lui transmettant les saluts cordiaux du président de la République et du généralissime, du ministre de la Guerre et de toute l'armée française.

Profondément ému, le général Alexeïeff remercia chaleureusement le « représentant de la glorieuse armée alliée » et exprima, une fois de plus, son inébranlable confiance dans le succès final.

Le Tsar part pour le front. Tsarskoïé-Sélo, 12 Janvier.

L'empereur est parti aujourd'hui pour le front.

La lutte en Bukovine. Les Austro-Allemands ont eu 100.000 blessés. Londres, 12 Janvier.

On mande de Pétersbourg au Daily Telegraph :

« Selon des récits des prisonniers, les Austro-Allemands ont eu cent mille blessés sur le front de Bukovine. Les Allemands transférés dans les hôpitaux déclarent même que les combats les plus acharnés en France ne peuvent pas être comparés avec la fureur titanique autour de Czernowitz. »

« Les Russes ont subi de la lutte à Pourgariski, à six milles au nord de Czernowitz, dont une idée de l'opposition résolu que les Russes doivent combattre. »

« D'après les récits de ceux qui ont été en première ligne, les Russes ont commencé à se retrancher au Sud-Est. Pendant les travaux de retranchement, des masses serrées ennemies ont fait tout d'un coup leur apparition sur une ligne de 200 milles, au delà de laquelle, malgré des rafales de shrapnells, des batteries russes se sont répandues dans la plaine. »

« Après avoir traversé les trois quarts de la distance, l'ennemi a disparu dans un ravin où il reprit haleine et consolida ses rangs. »

« Dès sa sortie du ravin, l'ennemi rencontra le feu meurtrier des mitrailleuses et des fusils des troupes russes, qui le fanchèrent en énormes masses, forçant les survivants à se retrancher dans le ravin. »

« Néanmoins, quatre autres tentatives d'avance furent faites par l'ennemi, et ce fut seulement lorsque les Russes, repoussant la cinquième, attaquèrent à la baïonnette, balayant entièrement tout le ravin, que les Allemands renoncèrent définitivement à tenter la reprise de la position perdue. »

La Guerre Coloniale. Les Allemands voulaient soulever les Arabes de l'Afrique du Nord. Paris, 12 Janvier.

Le Petit Journal reçoit de Turin :

On télégraphie de Berne à la Stampa, d'après une dépêche de la Gazette de France, qu'une réunion a été tenue à Berlin dans le but de fomenter la révolte contre les autorités françaises en Algérie et en Tunisie, et de proclamer l'indépendance de ces deux pays. De nombreuses personnalités allemandes assistaient à la réunion ainsi que des officiers turcs et des notables musulmans. L'assemblée était présidée par le cheik-salen-scorif de Tunis.

En France. Les « cinq sous » des permissionnaires. Paris, 12 Janvier.

M. Blaisot, député, vient d'adresser à M. le ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refusés à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements regrettables.

Il est surprenant qu'après trois mois d'application, la mesure votée par le Parlement n'ait pas été unanimement comprise. Je demande alors qu'il soit décidé, par le premier M. le commissaire du gouvernement, par le ministre de la Guerre, et par le ministre de la Guerre, de faire passer par le ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refusés à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements regrettables.

Il est surprenant qu'après trois mois d'application, la mesure votée par le Parlement n'ait pas été unanimement comprise. Je demande alors qu'il soit décidé, par le premier M. le commissaire du gouvernement, par le ministre de la Guerre, et par le ministre de la Guerre, de faire passer par le ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refusés à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements regrettables.

Il est surprenant qu'après trois mois d'application, la mesure votée par le Parlement n'ait pas été unanimement comprise. Je demande alors qu'il soit décidé, par le premier M. le commissaire du gouvernement, par le ministre de la Guerre, et par le ministre de la Guerre, de faire passer par le ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refusés à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements regrettables.

Il est surprenant qu'après trois mois d'application, la mesure votée par le Parlement n'ait pas été unanimement comprise. Je demande alors qu'il soit décidé, par le premier M. le commissaire du gouvernement, par le ministre de la Guerre, et par le ministre de la Guerre, de faire passer par le ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refusés à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements regrettables.

Il est surprenant qu'après trois mois d'application, la mesure votée par le Parlement n'ait pas été unanimement comprise. Je demande alors qu'il soit décidé, par le premier M. le commissaire du gouvernement, par le ministre de la Guerre, et par le ministre de la Guerre, de faire passer par le ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refusés à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements regrettables.

Il est surprenant qu'après trois mois d'application, la mesure votée par le Parlement n'ait pas été unanimement comprise. Je demande alors qu'il soit décidé, par le premier M. le commissaire du gouvernement, par le ministre de la Guerre, et par le ministre de la Guerre, de faire passer par le ministre de la Guerre la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Il m'est encore signalé de divers côtés que des permissionnaires de six jours se voient encore actuellement refusés à leur retour sur le front le rappel des cinq sous échus journellement pendant la durée de leur permission. Ce sont là des errements regrettables.

L'Emprunt de la Victoire

Aux souscripteurs de l'emprunt de la Défense nationale devant se libérer pour le 1/3 de leur souscription avec de la rente 3 0/0 perpétuelle.

Il y a intérêt à rappeler à ces souscripteurs que suivant l'arrêté du ministre des Finances en date du 6 janvier 1915 :

La remise des titres de rente 3 0/0 perpétuelle et les versements en numéraire, s'il y a lieu, doivent être faits entre les 15 et 31 janvier 1915.

Les souscripteurs se libérant au moyen de la rente 3 0/0 perpétuelle devant donner, à la souscription, la moitié au moins en numéraire de la somme à verser, et doivent apporter ultérieurement le 1/3 au plus, en rente 3 0/0 perpétuelle.

On les souscripteurs peuvent-ils verser leur argent et remettre leurs titres de rente 3 0/0 perpétuelle ?

Pour les souscriptions versées chez un percepteur direct au Trésor (Caisse centrale, Trésorier général, Receveur des Finances, Percepteur) ou à la Banque de France :

Libérer et donner les titres à la Caisse où a lieu la souscription.

Pour les souscriptions faites aux autres Caisse publiques (Caisse des Dépôts, Bureaux de Poste, Caisse d'Epargne, etc.) :

1° A Paris : Libérer et remettre les titres à la Caisse centrale du Trésor (Pavillon de Flore) ;

2° En province : Libérer et remettre les titres chez le Receveur des Finances, si le bureau de Poste ou la Caisse d'Epargne est situé au chef-lieu d'arrondissement, et chez le percepteur de la commune, dans les autres cas ;

3° En Algérie, Tunisie, Pays de Protectorat : Libérer et donner les titres aux comptables du Trésor ou à la Banque de l'Algérie.

Les titres de rente 3 0/0 perpétuelle à remettre peuvent être de toute nature et de tout libellé.

Lorsque les titres sont grevés de charges spéciales, telles que : droit d'usufruit, droit de retour mentionné sur l'inscription, rentes remises en nantissement — ils devront être accompagnés du consentement de celui en faveur de qui a été instituée cette charge.

Il s'agit de remettre les titres 3 0/0 perpétuels remis par le titulaire de ces titres 3 0/0 perpétuels, à l'usufruitier ou au bénéficiaire de la charge.

S'il y a excédent, la remise ultérieure d'un titre de rente 3 0/0 perpétuelle est excédentaire ; S'il y a insuffisance, à verser par le souscripteur de 52 francs en capital par franc de rente manquant.

Utilité pour les souscripteurs se libérant avec de la rente 3 0/0 d'obtenir le détail de libération.

(Intérêt de retard.)

Les sommes dues et non encore versées au 15 janvier 1915 (en numéraire ou en titres) seront frappées d'un intérêt de 6 % l'an.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Un nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à leur honneur les noms de :

De M. Louis-Marie Pelle-Desgranges, lieutenant d'état-major de la 204 brigade coloniale, cité à l'ordre de l'armée, tué à l'ennemi le 23 septembre 1915, à l'âge de 36 ans.

De M. Victor Giboin, engagé volontaire, caporal au 419 régiment de dragons, cité à l'ordre militaire de Beaufort le 30 décembre 1915, à l'âge de 18 ans.

De M. Charles-Henri Rebora, soldat au 117^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 13 décembre 1915, à l'âge de 45 ans.

De M. Marius-Gabriel Béanger, soldat au 5^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 11 septembre 1915, à l'âge de 21 ans.

De M. Vincent Furchu, tué à l'ennemi le 6 décembre 1915, à l'âge de 21 ans.

De M. François Grillot, d'Arles, soldat au 215^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 9 octobre 1915.

De M. Henri Dorhaec de Borne, soldat à la 15^e section d'intendance, à Mondros (Dardanelles), décédé à l'hôpital de cette ville, des suites d'une maladie contractée en service.

Il était le fils de M. Dorhaec de Borne, avocat, ancien maire de Tarascon, ancien conseiller général.

Le Petit Provençal partage l'affliction des familles et douloureusement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Mobilisation de nouvelles classes italiennes

Sono chiamati alle armi per mobilitazione i militi di 1^a categoria delle classi 1892 e 1893 appartenenti all'artiglieria pesante campale, da costa e da fortezza di tutti i distretti del regno ed i militari delle classi 1887 e 1888 appartenenti all'artiglieria a cavallo di tutti i distretti del regno.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours du 17 décembre 1915 au 13 janvier 1916 aura lieu le vendredi 14 janvier de 9 heures à 16 heures dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 5^e canton ;

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 2^e canton ;

La perception de la rue Darse, 28, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 3^e canton ;

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 4^e canton ;

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 5^e canton ;

La perception de la rue Buguesello, 8, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 6^e canton ;

La perception de la rue du Côté, 17, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 7^e canton ;

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 22, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 8^e canton ;

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 9^e canton ;

La perception de la rue du Canal, 14, paiera du numéro 1 à 500 et les tiers du 10^e et 11^e cantons.

Il est rappelé aux bénéficiaires d'allocations que l'allocation n'est plus due si le militaire est réformé, placé en sursis d'appel ou renvoyé dans ses foyers, même provisoirement. Les intéressés sont tenus d'en faire immédiatement la déclaration à la préfecture.

Cessent également d'avoir droit à la majoration les enfants qui ont atteint leur seizième année au 31 décembre par suite de décès ou de toute autre cause.

Les « Rois » chez Monnier

La promenade organisée hier par le Syndicat d'Initiative de Provence qui avait conduit les classes, par le canal, jusqu'à la Madrague de la Ville, a eu le plus touchant dénouement à l'établissement Monnier.

Les deux cents blessés des hôpitaux de la Loublère, Saint-Amand, Saint-Pierre, rue Abbé-de-Épée, Saint-Guizot, villa Luzzati, qui les bouquettiers du cours Saint-Louis avaient fleuris avec grâce, au passage, ont eu, à leur entrée, la surprise de voir fortune de se voir offrir par le généreux maître de céans qu'est M. Monnier le traditionnel « Gâteau des Rois », tandis qu'une ample distribution de fruits leur était faite par les dames du Marché central et Mme Roubaud.

Le plus charmant des concerts succéda et permit d'applaudir Mlle Mady Léger, Boscquet, Aimée Rosel, Lise Clavson, le Grand-Théâtre de Liège ; Berthe Roubaud, S. Darnand, de l'Alcazar ; Berthe Boyer, de l'Opéra de Marseille ; R. Reverdy ; MM. Raphaël M., Adolphe B., Bartier, amoné d'une jambe, titulaire de la Médaille militaire, de la Croix de guerre avec deux palmes et de la Croix de Saint-Georges de Russie de 1^{re} classe, et les étoiles des principaux music-halls de la ville. Le piano d'accompagnement était tenu par Mme de Ravel, Mlle J. Reverdy et M. Desmoulins.

L'entracte nous a permis de nous reposer que la chance avait favorisés en les faisant rois de

la journée, choisissent parmi nos charmantes artistes leur reine.

Pour terminer, la Marseillaise fut chantée par Mlle D. Reverdy et reprise en chœur par nos soldats qui regagnèrent joyeux et contents leurs hôpitaux respectifs.

LA LOI DALBIEZ

Le Comité de défense des ouvriers métallurgistes de Marseille (Bourse du Travail), pour répondre aux nombreuses demandes et plaintes qui lui sont adressées, a décidé de faire afficher dans les usines travaillant pour le compte de la guerre, doivent avoir le salaire normal payé dans la région.

Ainsi donc, ceux des camarades métallurgistes qui auront un salaire inférieur au salaire normal doivent signaler le fait au Comité. Par contre, ils sont informés que, recevant leur salaire normal ils n'ont pas droit aux avantages spéciaux consentis aux militaires incorporés en raison de leur présence sous les drapeaux. Ils ne sauraient, par suite, prétendre aux permissions et congés réservés aux militaires appartenant à des formations militaires, ils ne bénéficient pas de la franchise postale, mais ils peuvent bénéficier, le cas échéant, des tarifs ouverts pour leur déplacement en chemin de fer.

10 Les hommes mobilisés dans les usines travaillant pour la guerre bénéficient de l'ensemble de la législation sociale et ouvrière applicable, d'une manière générale, à l'industrie en général. L'indemnité des accidents dont ils peuvent être victimes dans leur travail est uniquement réglée par la loi du 9 avril 1898 (sur les accidents du travail).

Ils doivent résider dans la localité où se trouve l'établissement auquel ils sont affectés, sans être soumis, toutefois, à l'obligation de résidence imposée aux militaires pour s'absenter de cette localité, les jours de congé industriel régulier.

Ils ne peuvent quitter volontairement leur travail sans autorisation écrite de leur médecin, en cas de maladie d'origine industrielle constatée par le médecin désigné par l'autorité militaire.

Lorsqu'ils sont affectés à un établissement situé en dehors de leur résidence, ils ne peuvent, à l'exception de ce qui est prévu par la loi du 9 avril 1898, être astreints à une résidence fixe.

Lorsqu'ils sont affectés à un établissement situé dans une localité où il n'y a pas de corps de troupe ou de régiment, ils sont assimilés à des militaires de réserve et sont soumis à la discipline militaire.

Allocations. — La circulaire ministérielle indique que les ouvriers mobilisés dans les établissements travaillant pour le compte du département de la guerre, recevant leur salaire normal, leurs familles n'ont pas droit aux allocations prévues par la loi du 22 mars 1914. Exception doit être faite, toutefois, s'ils sont employés dans une localité autre que celle de leur résidence habituelle ; en ce cas, une délibération motivée de la commission spéciale pourra décider que tout ou partie de ces allocations leur sera maintenue.

Logement. Il découle de ces prescriptions que l'allocation à la famille du mobilisé affecté à une usine en dehors de son domicile habituel doit être maintenue. La restriction apportée consistant en ce que l'allocation de la Commission spéciale, ne peut s'appliquer qu'aux ouvriers techniciens, spécialistes ou autres qui touchent un salaire élevé, doit être supprimée pour les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, recevant leur salaire normal, qui ne touchent pas un salaire élevé.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Il serait à souhaiter que les Commissions cantonales des allocations, dans les communes où il n'y a pas de corps de troupe, interprètent la circulaire ministérielle dans le sens le plus large possible, afin d'éviter de créer des situations lamentables.

Les ouvriers des usines travaillant pour la guerre, touchent un salaire journalier de 4 fr. 50. On sait très bien qu'avec cette somme ce travailleur ne peut vivre que difficilement, car il a à nourrir, se loger, se vêtir, se blanchir, etc. Il leur est donc matériellement impossible de prélever sur leur salaire une somme, quelque minime soit-elle, pour secourir leurs familles.

La suppression de l'allocation est donc une mesure très regrettable puisque nombreux sont les ouvriers des usines travaillant pour le compte de la guerre, qui ne peuvent pas rejoindre leur famille mourir de faim.

Le ministre prit alors de graves proportions. De nombreuses gerbes de flammes s'élevaient de tous côtés, semant la terreur dans le voisinage. Fort heureusement, les pompiers, avec deux autos-pompes, sous les ordres du lieutenant L'éclair, parvinrent à éteindre les incendies en sauvegardant la raffinerie et le soufre qu'ils réussirent à préserver, ainsi que la maison contiguë de l'immeuble sinistré qui fut entièrement détruite.

Les ateliers de M. Mondoux, l'entrepôt de M. Fugier, la fabrique de meubles de M. Frateschi n'étaient plus, une heure après, qu'un amas de ruines fumantes d'une gerbe de flammes illuminait par moment. Les planches de la courrette avaient également brûlé. Mais le sinistre, après une heure et demie d'effort, fut éteint par les pompiers qui, circulant, les pompiers continuèrent d'émonder le foyer jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Ils purent alors regagner leur casernement.

Les dégâts occasionnés par le sinistre sont importants. Pour MM. Mondoux et Fugier, ils sont évalués à 120.000 francs, et ils constituent une perte sensible pour ces industriels qui n'étaient pas assurés. Pour M. Frateschi, ils sont plus considérables ; mais, en l'absence de ce dernier, ils n'ont pu être évalués. Il faut, en outre, ajouter les dépenses pour la construction de l'immeuble sinistré.

Il n'y avait pas eu, fort heureusement d'accident de personne, et les locataires de la maison sinistrée ont pu regagner leur domicile sans la moindre gêne. On n'a pu établir les causes de l'incendie. Une enquête est ouverte à ce sujet. — E. L.

Le Service militaire en Angleterre

Les ministres travaillistes retirent leur démission

Londres, 12 Janvier (Officiel). Les ministres travaillistes ont retiré leur démission.

Londres, 12 Janvier. C'est après-midi, M. Asquith a eu un entretien privé avec le groupe des députés travaillistes et la Commission exécutive nationale du parti travailliste au sujet du bill sur le service militaire.

A l'issue de la réunion, les députés et la Commission des travaillistes ont décidé de convoquer à Bristol, pour le fin de janvier, une conférence du parti travailliste pour discuter toute la question. Entre temps, ils ont décidé de continuer à soutenir les ministres travaillistes devant être retirés.

Le débat à la Chambre des Communes

Londres, 12 Janvier. C'est aujourd'hui, à la Chambre des Communes, le dernier jour des débats, en deuxième lecture, du projet sur la conscription.

M. Asquith, premier ministre, a déclaré que la Grande-Bretagne ne peut jouer son rôle dans cette guerre que si la Chambre adopte le bill, qui donne le moyen d'obtenir les combattants nécessaires d'une façon urgente.

M. Asquith déclare qu'il n'a pas l'intention de proposer le bill en première lecture, mais qu'il le fera passer par la conscription universelle ; d'un autre côté, il a promis de maintenir la conscription dans le monde de l'industrie.

Il espère que le monde ouvrier acceptera cette assurance.

Janis le gouvernement, en proposant le bill, n'a songé à fournir, soit aux patrons, soit aux ouvriers, des armes nouvelles pour des luttes industrielles intestines. Le gouvernement s'engage à faire, au moment de la discussion de cet article, tous les efforts pour sauvegarder les intérêts des patrons et ceux des ouvriers.

M. Asquith invite la Chambre à voter le bill en seconde lecture à l'unanimité. Cette unanimité en un pareil moment, dit-il, serait pour notre cause le plus puissant gage de victoire.

Les mineurs gallois contre le bill

Cardiff, 12 Janvier. Une conférence des délégués des fédérations de mineurs du sud du pays de Galles a eu lieu aujourd'hui à Cardiff. Elle s'est prononcée, par 62 voix contre 53, contre le projet de conscription.

Plusieurs délégués ont été d'avis de déclarer une grève générale de protestation sans plus ample discussion, mais, par contre, on a décidé de retarder la grève jusqu'à une consultation de tous les mineurs du Royaume-Uni en vue de s'assurer de leurs sentiments à l'égard de la conscription, ce qui diminue beaucoup l'intérêt du premier vote.

Les Débits de boissons et les Règlements militaires

M. le général Servière, commandant la 15^e région, a fait paraître au rapport de la 15^e, la mesure de bienveillance suivante :

Un certain nombre de débiteurs de boissons, qui ont contrevenu aux arrêtés et consignés concernant la vente des boissons alcooliques aux militaires, ont été l'objet d'arrêts de conscription. M. le général Servière a décidé, en exécution de la loi du 9 août 1914 et de la dépêche ministérielle du 29 septembre 1915 n. 14.014 L/11.

A l'égard de ces débiteurs, M. le général Servière a décidé de bienveillance, en ce qui concerne la présente décision sera appréciée par tous les intéressés, et en prévision du nouvel arrêté que j'ai signé à la date du 7 janvier 1916, qui aura pour effet de leur permettre de continuer à exercer leur profession, sous réserve que les intéressés manifesteront leurs regrets par une note adressée au commandant de la subdivision, et que, dans un délai de quinze jours, ils auront fait connaître à M. le général Servière les établissements qui ont été fermés pour non avoir été ouverts, dès réception de cette note de regrets.

A l'égard de ce qui a été dit ci-dessus, lorsqu'un restaurateur ou un propriétaire d'un établissement similaire sera l'objet d'un procès-verbal pour infraction à l'arrêté du 7 de ce mois qui aura été donné pour exécution, il recevra un avertissement et, au même temps, il sera prévenu qu'en cas de récidive son établissement sera fermé pour une durée qu'il m'appartiendra d'apprécier et de déterminer.

La Revue « Chut ! Taisez-vous ! ! » aux Variétés-Casino

Chut ! Taisez-vous ! ! La spirituelle revue de MM. Jouhot et Allévy, sera donnée, tous les jours, à 8 heures, à partir du vendredi 12, et, en matinée et en soirée, les lundi, jeudi, dimanche.

Le grand succès de Chut ! Taisez-vous ! ! sera, sans doute, le grand événement artistique de cette saison théâtrale.

Cette spirituelle revue nous arrive précédée d'une réputation justifiée par la grande renommée des artistes, qui l'interprètent. Il est rare en effet, de voir un aussi grand nombre de talents réunis sur un même spectacle : c'est le cas avec Chut ! Taisez-vous ! ! qui conduira à la victoire.

Le grand succès de Chut ! Taisez-vous ! ! sera, sans doute, le grand événement artistique de cette saison théâtrale.

Cette spirituelle revue nous arrive précédée d'une réputation justifiée par la grande renommée des artistes, qui l'interprètent. Il est rare en effet, de voir un aussi grand nombre de talents réunis sur un même spectacle : c'est le cas avec Chut ! Taisez-vous ! ! qui conduira à la victoire.

Le grand succès de Chut ! Taisez-vous ! ! sera, sans doute, le grand événement artistique de cette saison théâtrale.

Cette spirituelle revue nous arrive précédée d'une réputation justifiée par la grande renommée des artistes, qui l'interprètent. Il est rare en effet, de voir un aussi grand nombre de talents réunis sur un même spectacle : c'est le cas avec Chut ! Taisez-vous ! ! qui conduira à la victoire.

Le grand succès de Chut ! Taisez-vous ! ! sera, sans doute, le grand événement artistique de cette saison théâtrale.

Cette spirituelle revue nous arrive précédée d'une réputation justifiée par la grande renommée des artistes, qui l'interprètent. Il est rare en effet, de voir un aussi grand nombre de talents réunis sur un même spectacle : c'est le cas avec Chut ! Taisez-vous ! ! qui conduira à la victoire.

Le grand succès de Chut ! Taisez-vous ! ! sera, sans doute, le grand événement artistique de cette saison théâtrale.

Cette spirituelle revue nous arrive précédée d'une réputation justifiée par la grande renommée des artistes, qui l'interprètent. Il est rare en effet, de voir un aussi grand nombre de talents réunis sur un même spectacle : c'est le cas avec Chut ! Taisez-vous ! ! qui conduira à la victoire.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 12 Janvier.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Deux hydravions ennemis ont jeté huit obus sur Dunkerque, ne causant que des dégâts matériels insignifiants.

Au nord de l'Aisne, nos canons de tranchée ont bouleversés les ouvrages de l'adversaire à l'ouest de Soupir.

En Champagne, notre artillerie a bombardé efficacement les tranchées allemandes au nord de Maisons-de-Champagne, et à l'est de la butte de Souain.

En Argonne, les Allemands ont fait exploser à la cote 285 (Haute-Chevauchée), une mine qui a produit un vaste entonnoir, autour duquel un assez vif combat à la grenade s'est poursuivi toute la journée. Nous avons fortement organisé le bord sud de l'entonnoir.

Entre Argonne et Meuse, l'ennemi a tenté une attaque avec émission de gaz suffocants dans la région de Forges. Les mesures de protection voulues ont été prises en temps opportun, et nos tirs de barrage ont empêché l'ennemi de sortir de ses tranchées.

Sur les Hauts-de-Meuse, dans la région de Calonne, un tir de notre artillerie a provoqué une explosion et un incendie dans les tranchées ennemies et détruit deux ouvrages allemands dans le secteur de La Fecht.

Paris, 12 Janvier.

La Commission de l'Armée communique la note suivante :

C'est à tort qu'il a été dit que la Commission de l'Armée avait, dans sa dernière séance, voté des conclusions sur le programme de printemps. Elle a poursuivi aujourd'hui l'étude de ce programme, et elle continuera à son sujet M. le sous-secrétaire d'Etat dans sa séance de vendredi.

L'Action russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 12 Janvier.

Le grand état-major fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Entre Olay et Eelk, un détachement allemand a tenté de franchir un cours d'eau, mais il a été dispersé par le feu de nos postes de garde.

Nos éclaireurs ont effectué de vigoureux reconnaissances près du lac de Kanger, en avant de Tchaouk et à l'est de Planknen, au cours desquelles ils ont engagé avec l'ennemi, supérieur en nombre, des corps-à-corps qui se sont terminés constamment à notre avantage.

Nos éclaireurs, dans la région du chemin de fer de Ponevieg, ont coupé deux rangs de réseaux de fils de fer et ont aidé les Allemands franchissant à l'aide de grenades à main.

Sur le reste du front, aucun changement.

FRONT DU CAUCASE. — Sans changement.

Dans les Flandres

Communiqué officiel belge

Le Havre, 12 Janvier.

Le gouvernement belge fait le communiqué officiel suivant :

Sur tout le front de l'armée belge, on signale de l'activité de l'artillerie de part et d'autre, tout particulièrement dans la région au nord de Steenstraete.

Les Opérations navales sur les côtes belges

Londres, 12 Janvier.

Un supplément de la Gazette de Londres contient le rapport du contre-amiral Bacon sur les opérations effectuées sur les côtes belges entre le 22 juillet et le 19 novembre. Ce rapport dit notamment :

